

## Scolarisation en maternelle des EFIV

Les familles itinérantes et de voyageurs ont parfois du mal à scolariser leurs enfants avant la grande section. Pourtant, favoriser la scolarisation des EFIV dès leur plus jeune âge c'est :

- contribuer à une fréquentation scolaire plus régulière tout au long de la scolarité primaire,
- prévenir la déscolarisation,
- réduire les inégalités,
- permettre aux enfants non sédentaires d'accéder au socle éducatif sur lequel s'érigent les apprentissages fondamentaux.

### Quelques éléments de compréhension :

---

La séparation mère/enfant peut être particulièrement difficile voire douloureuse chez les familles dites du « voyage ». Pour ces familles « le mode de socialisation du tout petit, est exclusivement assuré par la mère ou la grande sœur. Il privilégie l'échange affectif et ne passe guère par les stimulations intellectuelles, notamment langagières [...] grâce auxquelles les opérations intellectuelles, la pensée symbolique, l'imagination et le langage d'évocation se développent. » (Aline Beaudou)  
D'autre part, toutes les familles ne savent pas exactement ce que l'on apprend à l'école maternelle, et comment cette école « fonctionne ». Ce qui nous paraît évident en tant que professionnels de l'éducation ne l'est pas forcément pour les parents. Pour que les familles acceptent de se « séparer » de leur enfant en l'amenant à l'école alors que la scolarisation en maternelle n'est pas obligatoire, il faut qu'elles en aient compris les enjeux.

### Quelques conseils :

---

Dans un premier temps, on veillera à un accueil privilégié des parents, éventuellement en partenariat avec l'enseignant relais du CASNAV 85. La qualité de l'accueil est déterminante pour renforcer la confiance des parents et conduire à une plus grande assiduité des enfants.

Ce temps personnalisé est l'occasion :

- de présenter l'école et les différents services annexes,
- d'explicitier les règles de fonctionnement de l'école,
- d'obtenir l'adhésion des parents.

On peut s'appuyer sur le livret « [En route pour l'école maternelle](#) » élaboré par le Pôle ressource départemental de soutien à la scolarisation des enfants du voyage de l'Inspection académique de Seine Saint Denis et le CASNAV de Créteil.

Suite à ces premiers échanges, l'enseignant peut proposer que :

- l'enfant soit accueilli une première fois sur une courte durée (30 min à 1 heure), éventuellement en présence d'un des parents.
- Puis, le temps de présence en classe de l'enfant (sans ses parents) évolue sensiblement pour l'amener à participer à la récréation, puis à rester une demi-journée complète (cet aménagement peut-être conservé plusieurs jours si nécessaire).

**Ces transitions sont plus ou moins longues selon les familles et peuvent s'avérer inutiles. La souplesse qu'il est nécessaire d'avoir se mesure lors du 1er entretien.**

Par la suite, il est important de continuer à mettre les parents en confiance en les invitant à entrer dans la classe pour présenter, expliquer et valoriser les travaux de leur(s) enfant(s).

**L'objectif est de faire de cette première scolarisation en maternelle une expérience réussie de l'école.**

## Dans cette rubrique

---

- [Accueillir à l'école](#)
- [Accueillir au collège](#)
- [Apprendre à lire et à écrire](#)
- [Le Cartable Voyageur](#)
- [Sur la toile](#)